



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Première session ordinaire  
Rome, 27 février–2 mars 2023

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 30 janvier 2023

WFP/EB.1/2023/5-A/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

## **Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation stratégique du travail du PAM concernant la nutrition et le VIH/sida**

### **Contexte**

1. Le présent document contient la réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation stratégique du travail du PAM concernant la nutrition et le VIH/sida.
2. Cette évaluation a permis de déterminer si les politiques du PAM en matière de nutrition et de lutte contre le VIH/sida restaient pertinentes, et d'évaluer les résultats obtenus grâce à ces politiques et l'état de préparation du PAM face aux défis posés par le VIH/sida, ainsi que l'exigent les orientations institutionnelles.
3. L'évaluation, qui a été réalisée entre octobre 2021 et novembre 2022, avait pour double objectif de rendre compte de l'action menée et de favoriser l'apprentissage.
4. Les six recommandations figurant dans le rapport succinct d'évaluation font écho aux constatations formulées par les évaluateurs et témoignent de l'importance accordée à l'état de préparation du PAM face aux défis à relever en matière de VIH/sida, tels qu'énoncés dans le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025. Les recommandations subsidiaires indiquent comment chaque recommandation principale peut être mise en œuvre.
5. Il est indiqué dans la présente réponse si la direction du PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

---

### **Coordonnatrice responsable:**

Mme A. Perry  
Directrice  
Division de la nutrition  
courriel: [abigail.perry@wfp.org](mailto:abigail.perry@wfp.org)

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p><b>Degré de priorité: élevé</b>  <b>Délai de mise en œuvre: décembre 2023</b>  <b>Recommandation 1: En raison de l'évolution de la situation en matière de VIH observée au cours des 12 dernières années, il est nécessaire d'engager un débat stratégique en interne dans le but de parvenir à un accord sur la meilleure manière d'intégrer la question du VIH dans les programmes du PAM, afin que celui-ci puisse tenir ses engagements mondiaux concernant la riposte au VIH et le principe consistant à "ne laisser personne de côté".</b></p> <p>➤ Une analyse devrait être réalisée en vue de définir clairement le positionnement du PAM concernant le VIH et la manière dont il en tiendra compte dans l'action qu'il mène, ainsi que d'actualiser la stratégie d'intervention face au VIH, en prévoyant une définition des responsabilités en la matière à l'échelle du PAM.</p>	Division de la nutrition (Département de l'élaboration des programmes et des politiques)	La recommandation est acceptée.	1. À la faveur d'un processus consultatif, la Division de la nutrition élaborera un nouveau document stratégique explicitant la position du PAM au sujet du VIH, recensera les possibilités de prendre en compte cette question partout au PAM et renforcera l'obligation redditionnelle à tous les niveaux.	Division de la nutrition (bureaux et unités du Département de l'élaboration des programmes et des politiques; bureaux régionaux)	Décembre 2023
			2. Une riposte stratégique actualisée au VIH, qui comprendra un plan d'exécution chiffré détaillant les ressources financières et humaines nécessaires et les sources de financement de base spécifiques, sera élaborée.	Division de la nutrition (bureaux régionaux)	Décembre 2023
			3. L'opération de planification stratégique des effectifs pour la fonction ayant trait à la nutrition sera actualisée sur la base d'une analyse approfondie des compétences et des capacités nécessaires pour prendre effectivement en compte le VIH aux niveaux mondial, régional et national.	Division de la nutrition (Division des ressources humaines)	Décembre 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cette stratégie d'intervention actualisée devrait établir s'il convient d'élaborer une nouvelle politique ou stratégie et comprendre un plan d'exécution chiffré détaillant les responsabilités, l'obligation de rendre compte de l'action menée, les ressources humaines et financières nécessaires pour mettre en œuvre la riposte prévue et un plan de mobilisation de fonds.</li> <li>➤ Il conviendrait de rassembler les directives existantes et les outils disponibles et de les utiliser pour répertorier les atouts et les possibilités, ainsi que les lacunes à combler, afin que la question du VIH soit prise en compte dans les domaines clés de la programmation ainsi que dans l'ensemble des systèmes du PAM.</li> </ul>			<p>4. Un examen des directives existantes et des outils disponibles concernant le VIH sera réalisé et les possibilités de prendre en compte cette question dans l'ensemble du PAM seront recensées, notamment lors de la formulation des plans stratégiques de pays, en mettant l'accent sur les pays fortement touchés par le VIH ou les pays concernés par l'initiative du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida axée sur l'accélération de la riposte.</p>	<p>Division de la nutrition (Division des programmes – action humanitaire et développement)</p>	<p>Septembre 2023</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p><b>Degré de priorité: élevé</b>  <b>Délai de mise en œuvre: décembre 2023</b>  <b>Recommandation 2. La nouvelle stratégie en matière de nutrition, qui est en cours d'élaboration, devrait contenir une définition claire et une approche détaillée de l'intégration de la nutrition afin que le PAM puisse tenir les engagements qu'il a pris dans son Plan stratégique pour 2022-2025.</b></p> <p>La stratégie en matière de nutrition doit donner une définition claire de l'intégration de la nutrition et un aperçu de ce qu'elle implique pour l'ensemble du PAM. Cette stratégie devrait également apporter des éclaircissements sur plusieurs questions qui n'ont pas été suffisamment mises en avant au moment de l'approbation de la politique précédente. Ces questions concernent notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ le rôle joué par le PAM et la contribution qu'il apporte dans le domaine de la prévention des carences en micronutriments en associant des approches visant aussi bien à sauver des vies qu'à changer la vie;</li> </ul>	Division de la nutrition	La recommandation est acceptée.	<p>1. Une nouvelle stratégie du PAM en matière de nutrition sera élaborée à la faveur d'un processus consultatif, en s'appuyant sur une définition concrète d'une prise en compte effective de la nutrition dans l'ensemble des programmes et systèmes du PAM et par tout son personnel. Cette stratégie comprendra un plan d'exécution chiffré et définira des priorités en vue de renforcer les capacités en matière de nutrition dans l'ensemble du PAM, conformément au plan stratégique de gestion des effectifs dans ce domaine.</p>	Division de la nutrition (bureaux régionaux, bureaux de pays; bureaux et unités du Département de l'élaboration des programmes et des politiques)	Décembre 2023
			<p>2. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie en matière de nutrition, un plan d'action sera élaboré pour favoriser l'amplification des activités d'enrichissement des aliments, l'utilisation appropriée d'aliments nutritifs spécialisés et l'adéquation nutritionnelle de l'assistance alimentaire fournie par l'intermédiaire des systèmes nationaux et des programmes du PAM, en vue d'optimiser la</p>	Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement (Division de la nutrition; bureaux régionaux et sélection de bureaux de pays)	Décembre 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ la définition précise des principes relatifs à une alimentation saine, y compris l'atténuation du déficit des apports en nutriments pour la prévention de la dénutrition, qui fait également partie de la prévention de toutes les formes de malnutrition (y compris le surpoids et l'obésité), et des moyens de les mettre en œuvre en intervenant au niveau de l'offre et de la demande - il conviendra de décrire les incidences pour les divisions du PAM, en particulier dans des contextes fragiles, de tenir compte des choix alimentaires et de définir des démarches pratiques adaptées aux réalités sur le terrain;</li> <li>➤ le renforcement du rôle que joue le PAM s'agissant de venir en aide à tous les groupes de population vulnérables sur le plan nutritionnel, avec notamment une définition claire de l'approche adoptée pour les programmes tenant compte du VIH/sida;</li> </ul>			<p>contribution de celui-ci à la lutte contre les carences en micronutriments. Cela aidera le PAM à tenir ses engagements concernant l'adéquation nutritionnelle de l'assistance alimentaire et l'obligation d'utiliser des aliments de base enrichis dans ses opérations.</p> <p>3. La Division de la nutrition continuera de collaborer avec les équipes compétentes au Siège et dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays, en vue de définir les domaines concrets dans lesquels le PAM peut apporter une valeur ajoutée en améliorant l'offre et la demande d'aliments sains. Cette activité reposera sur les travaux du PAM concernant la protection sociale et les transferts de type monétaire et impliquera une étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et avec d'autres acteurs, afin de garantir la complémentarité des interventions- y compris par l'intermédiaire de la Coalition d'action pour des régimes sains issus</p>	<p>Division de la nutrition (Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement; Division des programmes - action humanitaire et développement; Division des transferts de type monétaire; bureaux régionaux; bureaux de pays)</p>	<p>Septembre 2023</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ une claire délimitation du domaine de compétence du PAM en matière de nutrition dans des contextes humanitaires, et de son approche à cet égard, qui prend en considération les avantages et les gains à long terme sur le plan nutritionnel découlant du relèvement et du développement; et</li> <li>➤ un plan de dotation en ressources qui décrit les ressources humaines et financières nécessaires pour que l'approche adoptée à l'échelle du PAM s'accompagne effectivement de ressources suffisantes permettant de mettre en œuvre les activités comme il était prévu dès le départ.</li> </ul>			de systèmes alimentaires durables pour les enfants et pour tous.		
			4. Les principales priorités en vue de venir plus efficacement en aide aux populations vulnérables sur le plan nutritionnel seront définies et énoncées dans la nouvelle stratégie en matière de nutrition. La Division de la nutrition intégrera autant que possible des approches tenant compte du VIH dans ses programmes nutritionnels et aidera d'autres services du PAM à adopter ce type d'approche (en lien avec les résultats et les actions envisagés au titre de la mesure 1.3)	Division de la nutrition (Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes; Division des programmes – action humanitaire et développement; Division des opérations d'urgence; bureaux et unités de l'Unité chargée de la protection sociale)	Décembre 2023
			5. Le rôle joué par le PAM dans la gestion de la malnutrition aiguë dans les situations d'urgence humanitaire sera pris en considération dans la nouvelle stratégie en matière de nutrition, sur la base des recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé. L'accent sera mis sur la contribution que le PAM peut apporter en matière de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë, en fournissant	Division de la nutrition (Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement)	Juin 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
			<p>une assistance aux ménages et en ayant recours de manière ciblée à des aliments nutritifs spécialisés, et sur la manière dont le PAM optimisera la couverture des services de prévention et de traitement dans les zones où sévit une insécurité alimentaire aiguë.</p>		
			<p>6. En collaboration avec le Département de la gestion, la Division de la nutrition recensera les possibilités d'intégrer des considérations d'ordre nutritionnel dans les systèmes institutionnels relatifs aux finances, à la planification et aux technologies.</p>	<p>Division de la nutrition (bureaux et unités du Département de la gestion)</p>	<p>Juin 2023</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p><b>Degré de priorité: élevé</b>  <b>Délai de mise en œuvre: décembre 2023</b>  <b>Recommandation 3. Le PAM devrait élaborer et suivre un processus systématique pour effectivement mettre en œuvre l'intégration de la nutrition, et donner des orientations claires à cet égard.</b></p> <p>Le processus consistant à mettre en place partout au PAM les structures et les systèmes nécessaires à l'intégration de la nutrition, et à définir les orientations y relatives, devrait prévoir ce qui suit:</p> <p><b>i) Systèmes:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définir et garantir les ressources nécessaires pour que la Division de la nutrition (y compris le personnel chargé de la nutrition dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays) puisse remplir son rôle, à savoir aider les autres unités du PAM au niveau du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays, en poursuivant des objectifs précis.</li> </ul>	<p>Division de la nutrition (Division des programmes – action humanitaire et développement; Division des programmes en milieu scolaire; Division des transferts de type monétaire; Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes; Département des partenariats et de l'action de sensibilisation)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>1. Un plan d'exécution sera élaboré pour faciliter la mise en œuvre de la nouvelle stratégie en matière de nutrition. Il définira les modifications que les équipes compétentes devront apporter aux systèmes et aux structures du PAM afin d'optimiser les efforts qu'elles-mêmes, les bureaux régionaux et les bureaux de pays déploient pour faire en sorte que la nutrition soit prise en compte partout au PAM.</p>	<p>Division de la nutrition (bureaux et unités du Département de l'élaboration des programmes et des politiques; bureaux et unités du Département des partenariats et de l'action de sensibilisation)</p>	<p>Décembre 2023</p>
			<p>2. La Division de la nutrition recensera les possibilités d'intégrer la nutrition dans les actions de sensibilisation, le travail en partenariat et les activités de communication du PAM dans l'ensemble des structures aux niveaux mondial, régional et national.</p>	<p>Division de la nutrition (Département des partenariats et de l'action de sensibilisation; bureaux et unités du Département de l'élaboration des programmes et des politiques)</p>	<p>Décembre 2023</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Élaborer des messages cohérents aux fins de la mobilisation de fonds, des partenariats et de la sensibilisation, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et avec les milieux mondiaux de la nutrition, s'agissant en particulier des activités de plaidoyer. Les activités de communication et de marketing visant à améliorer le profil du PAM en tant qu'organisme plaçant la nutrition et la prise en compte du VIH/sida parmi ses priorités sont essentielles.</li> <li>➤ Examiner comment le PAM financera l'adaptation par ses départements des approches qu'ils suivent et le renforcement des capacités du personnel et des systèmes.</li> <li>➤ Redoubler d'efforts en ce qui concerne la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes à l'échelle du PAM.</li> </ul>			<p>3. La stratégie en matière de nutrition incorporera le plan stratégique de gestion des effectifs dans ce domaine, qui définit les capacités requises en matière de nutrition et de prise en compte du VIH pour les divers niveaux et domaines fonctionnels du PAM à l'échelle des bureaux mondiaux, des bureaux régionaux et des bureaux de pays. La Division de la nutrition collaborera avec l'Unité des partenariats avec les ONG, afin de s'assurer que les partenariats avec les organismes d'exécution prennent en considération la nature et les exigences des programmes relatifs à la nutrition, eu égard à l'importance des partenariats pour atteindre les objectifs stratégiques dans ce domaine (en lien avec la mesure 6.4).</p>	<p>Division de la nutrition (Division des ressources humaines; Unité des partenariats avec les ONG)</p>	<p>Décembre 2023</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p><b>ii) Structures internes:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définir les rôles du personnel dans l'ensemble du PAM et aider chacun à comprendre quelle doit être sa contribution à l'amélioration de la nutrition, en particulier lorsque le travail est mené à divers niveaux du PAM.</li> <li>➤ Investir en faveur du dialogue avec les partenaires d'exécution au niveau local, afin qu'ils comprennent mieux comment ils peuvent contribuer à l'obtention de résultats sur le plan nutritionnel dans le cadre des programmes et des opérations.</li> </ul> <p><b>iii) Directives:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Élaborer des directives opérationnelles sur la manière d'intégrer la nutrition dans l'ensemble des systèmes d'appui.</li> </ul>					

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p><b>Degré de priorité: élevé</b>  <b>Délai de mise en œuvre: décembre 2025</b>  <b>Recommandation 4. Continuer d'améliorer les capacités dans les domaines de la nutrition et du VIH/sida partout au PAM, en vue de renforcer les compétences spécialisées et les approches existantes à cet égard, et veiller à l'intégration de la nutrition en recrutant du personnel qualifié et en faisant en sorte que les diverses compétences requises soient disponibles et surtout adaptées au contexte et aux objectifs des programmes.</b></p> <p>i) Pour développer les capacités et les compétences dans l'ensemble du PAM, il faudrait prendre les mesures suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ au niveau du Siège, augmenter le nombre de membres du personnel qui se consacrent à la question du VIH/sida en utilisant les ressources de base internes;</li> </ul>	Division de la nutrition (Division des ressources humaines)	La recommandation est acceptée.	1. La Division de la nutrition renforcera les capacités et les compétences du personnel en poste en matière de nutrition et de VIH, conformément au plan stratégique de gestion des effectifs dans le domaine de la nutrition, aux besoins en personnel des services chargés des questions en lien avec le VIH et à l'évolution du financement. Le PAM prêterait appui à un réseau de défenseurs des actions dans le domaine de la nutrition et du VIH, au Siège et au niveau des bureaux régionaux et des bureaux de pays, en recourant à des méthodes et à des modes de communication efficaces.	Division de la nutrition (Division des ressources humaines; bureaux et unités du Département de l'élaboration des programmes et des politiques; Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement)	Décembre 2025

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ au niveau du Siège et des bureaux régionaux, intensifier l'action de sensibilisation en faveur de programmes tenant compte du VIH/sida et à dimension nutritionnelle auprès des hauts responsables à tous les échelons; et</li> <li>➤ au niveau des bureaux de pays, renforcer la capacité des directeurs de pays à plaider en faveur de programmes tenant compte du VIH/sida et à dimension nutritionnelle.</li> </ul>			<p>2. Un plan de renforcement des effectifs, des capacités et des compétences du personnel en poste sera élaboré pour répondre aux besoins des bureaux régionaux et des bureaux de pays, conformément à la planification stratégique mondiale des effectifs dans le domaine de la nutrition pour 2021-2026 et à la stratégie en matière de nutrition. Il sera rendu compte des réalisations régulièrement, notamment dans le rapport annuel sur les résultats, dans les publications "<i>Nutrition in numbers</i>" et dans les rapports de la Division des ressources humaines sur la planification stratégique mondiale des effectifs.</p>	<p>Division de la nutrition (Division des ressources humaines)</p>	<p>Décembre 2024</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<p>ii) En outre, il est nécessaire de continuer à renforcer les capacités des conseillers en nutrition au niveau des bureaux régionaux et des bureaux de pays, et il convient notamment à cet égard de développer ou d'utiliser des compétences correspondant aux besoins et aux objectifs en matière d'appui adapté au contexte, y compris des approches visant à aider les gouvernements à renforcer les systèmes en vue d'améliorer la diversité de l'alimentation et les résultats obtenus sur le plan nutritionnel, et à intensifier les activités intersectorielles concernant le VIH/sida.</p> <p>iii) Le renforcement des capacités mentionné ci-dessus devrait s'appuyer sur le recensement et la prise en compte en continu des besoins du PAM en matière d'apprentissage, de manière à améliorer les aptitudes du personnel et, partant, la conception et la mise en œuvre de stratégies et de programmes spécifiquement axés sur la nutrition et à dimension nutritionnelle.</p>			<p>3. La Division de la nutrition élaborera un plan d'action pour l'apprentissage et un "catalogue d'apprentissage" en matière de nutrition qui viseront à combler les lacunes dans les capacités, à évaluer les nouveaux besoins en matière d'apprentissage et à aiguiller le personnel vers les ressources disponibles, afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre des programmes nutritionnels.</p>	<p>Division de la nutrition (bureaux régionaux)</p>	<p>Juin 2024</p>

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<p><b>Degré de priorité: élevé</b>  <b>Délai de mise en œuvre: décembre 2023</b>  <b>Recommandation 5. Donner une place plus importante à la gestion des connaissances et à l'apprentissage et doter l'équipe chargée de la gestion des connaissances dans le domaine de la nutrition des compétences et des responsabilités requises pour pouvoir établir un dialogue et travailler avec toutes les unités, en regroupant et en diffusant les connaissances acquises dans l'ensemble du PAM et en s'en servant pour étayer les stratégies de sensibilisation.</b></p>	Division de la nutrition	La recommandation est acceptée.	1. La Division de la nutrition mettra à jour son plan d'action relatif à la gestion des connaissances, conformément à la stratégie globale en matière de nutrition et en harmonie avec les priorités de la stratégie institutionnelle de gestion des connaissances. Les effectifs nécessaires pour mettre en œuvre ce plan seront pris en compte. La division collaborera avec la Division de l'innovation et de la gestion des connaissances, afin d'aider à dégager et à présenter des connaissances et des enseignements et à les partager entre les divers bureaux. Le plan d'action relatif à la gestion des connaissances incorporera les mesures prévues pour améliorer le partage des données factuelles de qualité issues des activités de suivi, d'évaluation et de recherche menées par le PAM en matière de nutrition.	Division de la nutrition (Division de l'innovation et de la gestion des connaissances)	Décembre 2023
<p><b>5.1 Suivi:</b> Réviser les indicateurs et les systèmes de suivi et en élaborer de nouveaux pour faire en sorte que la collecte de données se rapportant aux différents indicateurs soit constructive et permette de recueillir des</p>	Division de la nutrition (Division de la recherche, de l'analyse et du suivi)	La recommandation est acceptée.	2. La Division de la nutrition collaborera avec la Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, les bureaux régionaux et les bureaux de pays à propos de l'analyse et de la	Division de la nutrition (Division de la recherche, de l'analyse et du suivi)	Décembre 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
données probantes sur les effets directs des programmes. Ce travail consiste notamment à mettre l'accent sur l'état de préparation des systèmes, pour veiller à ce que les données collectées permettent de mesurer les effets directs qualitatifs des programmes relatifs tant à la nutrition qu'au VIH/sida, et à faciliter l'utilisation systématique de l'analyse des données pour contribuer au suivi des progrès accomplis concernant les programmes.			mise en œuvre des réorientations stratégiques du suivi et de l'évaluation en matière de nutrition, notamment en ce qui concerne les indicateurs et les systèmes. Elle contribuera également à mieux mesurer les effets directs qualitatifs, grâce aux travaux menés par l'équipe spéciale chargée de la gestion des données qualitatives au sein du Département de l'élaboration des programmes et des politiques.		
<b>5.2 Évaluation:</b> Collaborer plus étroitement avec la Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, s'agissant d'examiner et de renforcer l'intégration de la nutrition et l'utilisation des informations et des données issues des évaluations en vue d'améliorer la définition des besoins et la conception des programmes en matière de nutrition et de VIH/sida.	Division de la nutrition (Division de la recherche, de l'analyse et du suivi)	La recommandation est acceptée.	3. La Division de la nutrition et la Division de la recherche, de l'analyse et du suivi arrêteront définitivement un plan de travail conjoint afin de mieux intégrer la nutrition dans les évaluations et le suivi effectués par le PAM, en particulier les évaluations des besoins essentiels et les activités d'alerte rapide et de suivi des marchés. Ce plan de travail conjoint permettra de suivre les progrès réalisés moyennant des examens périodiques des étapes franchies.	Division de la nutrition (Division de la recherche, de l'analyse et du suivi; Division des opérations d'urgence)	Décembre 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p><b>5.3 Données factuelles:</b> Mettre à profit les enseignements tirés des démarches fructueuses suivies par les bureaux de pays pour ce qui est de la production de données factuelles et de la sensibilisation, telles que les analyses et les travaux de recherche consacrés au coût du régime alimentaire et aux moyens de combler le déficit en nutriments, afin d'asseoir la réputation du PAM en tant qu'organisme axé sur les données. Pour y parvenir, consacrer en continu des investissements à la production de données factuelles, à l'évaluation, à la recherche et à la collecte de données sur le VIH/sida et la nutrition, en s'employant à mieux comprendre les aspects relatifs à la problématique femmes-hommes et à l'inclusion et en élaborant un plan ou une stratégie de recherche.</p>	<p>Division de la nutrition (Division de la recherche, de l'analyse et du suivi; Division de l'innovation et de la gestion des connaissances; Bureau de l'évaluation)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>4. La Division de la nutrition continuera d'aider les bureaux de pays à cerner les raisons pour lesquelles l'apport en nutriments des populations prioritaires est insuffisant, à l'aide de l'analyse visant à combler le déficit en nutriments et d'autres outils, en mettant spécifiquement l'accent sur les aspects relatifs à la problématique femmes-hommes et à l'inclusion. Cette activité servira à orienter les programmes du PAM et aidera les gouvernements à élaborer des politiques visant à améliorer l'accès à des aliments nutritifs. Un programme de recherche opérationnelle sera élaboré conformément à la stratégie en matière de nutrition et avec l'appui du Bureau de l'évaluation, d'autres divisions et de partenaires universitaires, selon qu'il conviendra.</p>	<p>Division de la nutrition (Division de la recherche, de l'analyse et du suivi; Bureau de l'évaluation; Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes)</p>	<p>Décembre 2023</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p><b>Degré de priorité: moyen</b>  <b>Délai de mise en œuvre: décembre 2025</b>  <b>Recommandation 6. Le PAM devrait tirer parti de ses investissements en faveur des partenariats en entretenant des relations à long terme et en partageant les mêmes objectifs en matière de VIH/sida et de nutrition, afin que les programmes menés dans ces domaines procurent des avantages solides et pérennes, grâce à la complémentarité des capacités des partenaires. Le PAM doit mettre l'accent sur ses atouts particuliers et continuer de rechercher des alliances stratégiques.</b></p> <p>Cette approche des partenariats devrait consister à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ tirer parti des partenariats existants au sein du système des Nations Unies, afin de garantir que la mise au point d'approches complémentaires de la programmation, de la mise en œuvre, de la sensibilisation et de la mobilisation de fonds fera l'objet d'une collaboration stratégique, les divers rôles à assumer dans des contextes spécifiques étant clairement définis;</li> </ul>	<p>Division de la nutrition (Division de la communication, de l'action de sensibilisation et du marketing; Division des partenariats publics et de la mobilisation de ressources; Division des partenariats privés et de la mobilisation de fonds; Division des partenariats stratégiques; Division des finances; Unité des partenariats avec les ONG; bureaux régionaux; bureaux de pays)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>1. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec d'autres entités du système des Nations Unies afin de garantir au sein de ce système une approche cohérente des principaux processus relatifs aux politiques et à la gouvernance en matière de nutrition et de VIH, par l'intermédiaire de plateformes comme le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et ONU-Nutrition. Il s'agira notamment d'aider à définir et à mettre en œuvre le plan de travail conjoint des Nations Unies sur la nutrition.</p>	<p>Division de la nutrition</p>	<p>Décembre 2025</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE  
DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA**

<b>Recommandations principales et subsidiaires</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ tirer parti des relations établies avec les partenaires gouvernementaux aux niveaux régional et national dans le cadre de l'action menée dans les domaines de la nutrition et du VIH/sida, afin de faciliter l'action de sensibilisation à mener auprès des donateurs en vue d'obtenir d'eux un soutien financier pluriannuel et durable; et</li> <li>➤ collaborer avec les partenaires locaux et régionaux pour tirer parti de l'action de sensibilisation, des connaissances et des capacités existant au niveau local, y compris en associant ces partenaires à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des programmes.</li> </ul>			<p>2. Le PAM tirera parti avec efficacité de la plateforme ONU-Nutrition, de la Coalition d'action pour des régimes sains issus de systèmes alimentaires durables pour les enfants et pour tous, du module mondial de la nutrition et du plan d'action mondial contre l'émaciation des enfants, afin de favoriser la complémentarité des initiatives prises par le système des Nations Unies en matière de nutrition et de soutenir les activités conjointes de sensibilisation et de mobilisation de fonds, s'il y a lieu. Le PAM aidera à mettre en évidence les domaines se prêtant à des activités conjointes de sensibilisation et de mobilisation de ressources dans les plans de travail pertinents relatifs aux initiatives décrites ci-dessus.</p>	<p>Division de la nutrition (Division de la communication, de l'action de sensibilisation et du marketing; Division des partenariats privés et de la mobilisation de fonds; Division des partenariats publics et de la mobilisation de ressources)</p>	<p>Décembre 2023</p>

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU TRAVAIL DU PAM CONCERNANT LA NUTRITION ET LE VIH/SIDA</b>					
<b>Recommandations principales et subsidiaries</b>	<b>Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
			3. La Division de la nutrition élaborera un plan de collaboration et de mobilisation de fonds, conforme à la nouvelle stratégie en matière de nutrition, qui facilitera les initiatives prises par les bureaux de pays pour obtenir un financement pérenne en faveur de la nutrition.	Division de la nutrition (Division de la communication, de l'action de sensibilisation et du marketing; Division des partenariats privés et de la mobilisation de fonds; Division des partenariats publics et de la mobilisation de ressources)	Juin 2023
			4. Une feuille de route visant à renforcer les partenariats avec des organisations internationales et nationales sera élaborée afin de s'assurer que ces partenariats sont mieux adaptés sur le plan de la nutrition. Il s'agira notamment de renforcer les capacités nécessaires pour la conception et la mise en œuvre efficace des programmes nutritionnels ainsi que la communication de leurs résultats, et pour les activités de sensibilisation (conformément aux mesures prises pour donner suite à la recommandation 3).	Division de la nutrition (Unité des partenariats avec les ONG)	Décembre 2025